

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le mercredi 10 octobre 2018 à 18h30 au deuxième étage du centre communautaire situé au 16, Principale nord à Montcerf-Lytton.

Présences : Madame Christianne Cloutier, conseillère

Monsieur Serge Lafontaine, conseiller
Monsieur Michel Dénomme, conseiller
Monsieur Claude Desjardins, conseiller
Monsieur Ward O'Connor, maire suppléant

Absences motivées : Monsieur Alain Fortin, Maire
Madame Marilyn Brunet, conseillère

Madame Cindy Céré exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 18h30. Monsieur Ward O'Connor, maire suppléant, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-10-256 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et modifié.

Adoptée à l'unanimité

2018-10-257 DOSSIER DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a été suspendue de ses fonctions lors de l'assemblée extraordinaire du conseil tenue le 1^{er} août 2018 et ce pour des fins de vérification;

CONSIDÉRANT QUE dernièrement les avocats de madame Crytes ont fait parvenir à la municipalité une contre-offre de règlement dans le dit dossier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de cette contre-offre de règlement et sont en accord avec celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE les parties s'engagent à conserver les modalités de la contre-offre en toute confidentialité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser le maire suppléant monsieur Ward O'Connor et madame Cindy Céré, Directrice générale adjointe, à signer l'entente de départ de madame Crytes telle qu'acceptée par le conseil.

Adoptée à l'unanimité

Déclaration d'intérêt : Le conseiller, monsieur Michel Dénommé, déclare son intérêt dans ce point de discussion. Il se retire donc de la table du conseil.

2018-10-258 AUTORISATION DE DÉPENSES- ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT POUR LE CAMION F550

CONSIDÉRANT les besoins du service de déneigement pour la prochaine période hivernale et ce en regard au nombre de véhicules requis dans le but d'offrir un service adéquat à la population;

CONSIDÉRANT QUE le service de déneigement a besoin du véhicule F550 pour l'hiver 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule n'est pas équipé actuellement pour effectuer le déneigement des chemins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissel, d'engager une dépense pour l'achat d'équipements de déneigement pour le camion F550, soit une pelle avant, une sableuse et des pneus et ce pour un montant approximatif de 25 000.00\$.

Adoptée à l'unanimité

2018-10-259 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19h00, le conseiller Michel Dénommé propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Ward O'Connor
Maire suppléant

Cindy Céré
Directrice générale
ajointe et secrétaire-
réceptionniste